

# Les rongeurs de l'Afrique Sahélo-soudanienne : Exemple de fiche espèce

## *Gerbillus tarabuli*

Thomas, 1902

Gerbille de Lybie

### Taxonomie

Caryotype à  $2n = 40$ ,  $NFa = 74$  (Lay 1983, Granjon et al. 1999). Inclut le taxon *tibesti*, décrit du Tchad comme une sous-espèce de *Gerbillus pyramidum* (Setzer & Ranck 1971).

### Description

Gerbille de grande taille, à pelage dorsal de couleur sable à brun-orangé clair, plus clair sur les flancs. Pelage ventral blanchâtre à blanc pur, avec une ligne de démarcation plus ou moins nette entre flancs et ventre. Taches pré-orbitaires, supra-orbitaires et post-auriculaires blanches. Pieds et mains blancs. Pieds longs à soles plantaires couvertes de poils de longueur variable suivant les individus et les populations. Queue longue (125-140% de TC), terminée par un pinceau de poils sombres généralement bien marqué. Mamelles : 2 + 2 : 8.

Espèce jumelle : *Gerbillus pyramidum*, un peu plus grande, avec un pied plus long et plus robuste ;  $2n = 38$ .

Espèces similaires : *Gerbillus nigeriae*, plus petite, avec un pied plus petit ;  $2n = 62-74$ . *Gerbillus gerbillus*, plus petite, avec un pelage généralement plus clair, et un pied plus fin à sole plus poilue ;  $2n = 42/43$ .

### Ecologie

Psammophile, mais capable d'occuper une large gamme d'habitats naturels à anthropisés sur substrat sableux: dunes, plaines sablo-limoneuses, bords d'oued, champs et friches, jardins, enclos à bétail, habitations... En Mauritanie, abondante dans les dunes fixées et les plaines sablo-argileuses caractérisées par l'association *Capparis-Panicum* de l'Azzefal (Klein et al., 1975). Au Mali et au Niger, fréquente dans les zones sableuses à *Acacia* spp. ou *Prosopis africana*. Nocturne et terrestre, occupe un terrier peu profond (15-25cm de profondeur) mais assez complexe, dont les entrées sont fermées par du sable pendant la journée (Petter 1961). Probablement granivore en majorité. Moins mobile que *Gerbillus nanus* ou *Gerbillus gerbillus* dans une zone de sympatrie en Mauritanie : distance moyenne entre captures successives de 7,5m et distance maximale entre captures de 30m au cours d'une période de 4 jours de piégeage (Cosson et al. 1997). Comportement de retour au gîte observé chez 69% des individus relâchés à 1000m de leur terrier ( $n = 13$ ) et 40% de ceux relâchés à 2000m ( $n = 5$ ; Mermoud 1970).

### Reproduction et abondance

Principale période de reproduction entre avril et novembre, et repos sexuel en janvier-février, sur la côte mauritanienne ; nombre moyen d'embryons par femelle entre 3 et 6 (Klein et al. 1975).

Nombre moyen d'embryons par femelle sur notre zone : 4,1 (2 - 6;  $n = 29$ ).

Densités variant entre 0,2 et 2 individus / ha au cours de l'année (Klein et al. 1975) et taux de captures variant de 3 à 5,3 individus / 100 nuit.pièges en mars 1995 (Granjon et al. 1997), sur le littoral mauritanien. Représente 20 à 30% des rongeurs consommés par la chouette effraie dans le nord du Sénégal (Thiam 2007) et 10 individus sur 210 proies en Mauritanie (Granjon et al. 2002b).

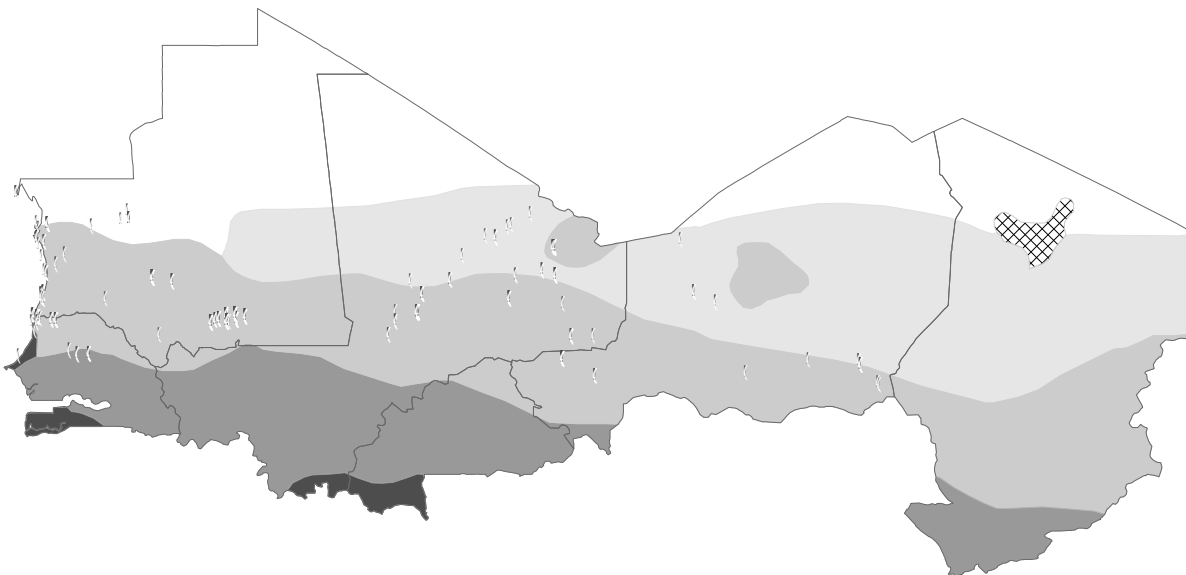
### Biométrie

Dimorphisme sexuel sur LTC (test t,  $p < 0,01$ ) et Pp (test t,  $p < 0,05$ ). Limite juvénile – adulte : 19g / 87mm

Femelles					Mâles					
Pds	LTC	LQ	Or	Pp		Pds	LTC	LQ	Or	Pp
27,4	98,1	131,5	13,8	27,3	<b>Moyenne</b>	28,4	100,7	131,9	14,0	27,7
5,8	7,1	8,8	0,9	1,4	<b>Ecart-type</b>	6,3	6,9	9,2	1,0	1,4
180	109	85	108	104	<b>N</b>	174	122	89	122	105
19	84	107	12	25	<b>Min</b>	19	85	115	12	25
46	117	154	16	31	<b>Max</b>	48	116	155	16,5	31

### Distribution

Largement distribuée dans tout le nord de l'Afrique, du Maroc à la Lybie, et de la Mauritanie au Tchad. Arrivée récente au Sénégal interprétée comme une extension de distribution vers le sud, liée à la désertification (Duplantier et al. 1991).



### Divers

Proie de la chouette effraie en Mauritanie (Granjon et al. 2002b) et au Sénégal (Thiam 2007). Héberge probablement plusieurs espèces de puces, dont *Echidnophaga gallinacea*, *Pulex irritans*, *Xenopsylla ramesis* et *Synosterus cleopatrae*, listées de *G. pyramidum* du Sahara Occidental (Riggenbach, in Klein et al. 1975) avant la révision de Granjon et al. (1999).